

Les principales prises de position de Jean-Paul II

« *N'ayez pas peur !* » Jean-Paul II a lancé au début de son pontificat un appel à la « nouvelle évangélisation » qui a guidé par la suite la plupart de ses interventions. Le Pape a réaffirmé la doctrine par le *Catéchisme de l'Église catholique* et développé l'enseignement du magistère au moyen de plusieurs encycliques et de nombreux autres textes et homélies. Il est intervenu sur de nombreux aspects de la vie de l'Église : primauté du pape, ordination réservée aux hommes, place des femmes et des laïcs. Il a engagé des actes de repentance, notamment à l'égard des juifs. Dans le monde, il s'est fait l'avocat des droits de l'homme, de la liberté religieuse et l'infatigable défenseur de la paix. Enfin, son combat pour le respect de la vie, contre l'avortement et la peine de mort a été permanent.

Le leitmotiv de Jean-Paul II à propos de la vie de l'Église

« *N'ayez pas peur ! Ouvrez toutes grandes les portes au Christ !* » Le fameux appel lancé lors de la messe d'inauguration de son ministère pontifical a constitué la prise de position la plus spectaculaire du début de son pontificat. Jean-Paul II annonçait ainsi ce qu'il appellera par la suite la « nouvelle évangélisation ». Définie dans *Redemptoris missio*, la mission d'évangélisation fait pour lui partie de l'essence même de l'Église, selon le concile Vatican II. Cette dynamique marque l'importance des rapports entre Église et culture, et souligne l'intérêt manifesté par Jean-Paul II pour le dialogue interreligieux, pour lequel il rappelait qu'il exige « compatibilité avec l'Évangile et communion avec l'Église universelle ».

Jean-Paul II a réaffirmé la doctrine de l'Église au moyen d'un nouveau catéchisme (1992) et par une série de textes majeurs, dont quatorze encycliques et de nombreuses lettres apostoliques. Cette affirmation de l'absolu de la foi pour la conduite de la vie trouve son aboutissement en 1993 dans l'encyclique *Veritatis splendor* sur les fondements de la morale.

Quelques unes des prises de position de Jean-Paul II

Sur la primauté du pape, qui pèse dans le dialogue œcuménique, Jean-Paul II a ouvert une porte dans son encyclique *Ut unum sint* (1995), proposant aux autres confessions chrétiennes de « chercher, évidemment ensemble, les formes dans lesquelles ce ministère pourra réaliser un service d'amour reconnu par les uns et par les autres ».

Sur le sacerdoce, Jean-Paul II a rappelé la doctrine dans *Ordinatio sacerdotalis* (1994) : « *L'Église n'a en aucune manière le pouvoir de conférer l'ordination sacerdotale à des femmes (...) cette position doit être définitivement tenue par tous les fidèles.* »

Sur les femmes, la lettre *Mulieris dignitatem* (1988) sur leur dignité et leur vocation a constitué une nouveauté dans le magistère, tandis que l'exhortation apostolique *Vita consecrata* (1996) se veut encourageante : « *Il est urgent de faire quelques pas concrets, en commençant par ouvrir aux femmes des espaces de participation dans divers secteurs et à tous les niveaux, y compris dans les processus d'élaboration des décisions.* »



Le jubilé de l'an 2000 a été l'occasion d'une démarche de repentance que le Pape a multipliée tout au long de son pontificat, invitant les chrétiens à « s'interroger sur les responsabilités qu'ils ont, eux aussi, dans les maux de notre temps » (*Tertio millennio adveniente*, 1994). Cette démarche a concerné divers domaines ; celle en direction des juifs a marqué les esprits : dans son discours à la synagogue de Rome (1986), il déplorait « *les haines, les persécutions et toutes les manifestations d'antisémitisme qui, quels que soient leur époque et leurs auteurs, ont été dirigées contre les juifs* », et il ajoutait : « *Vous êtes nos frères préférés et, d'une certaine manière, on pourrait dire nos frères aînés.* » En 1997, il estimait que « *la résistance spirituelle de beaucoup (de chrétiens pendant la Guerre) n'a pas été celle que l'humanité était en droit d'attendre de la part de disciples du Christ* ».

Les prises de positions de Jean-Paul II vis-à-vis de l'actualité dans le monde

Jean-Paul II était un ardent défenseur des droits de l'homme, selon une vision réaffirmée à plusieurs reprises, notamment à la tribune de l'ONU et à celle de l'UNESCO : « *On voit clairement que ces droits ont été inscrits dans l'ordre de la création par le Créateur lui-même, résume-t-il dans *Entrez dans l'espérance* (1994). *L'Évangile est la déclaration la plus achevée de tous les droits de l'homme.* » Défenseur de la liberté religieuse, il a été aussi un inlassable avocat de la paix, intervenant à de multiples reprises contre les conflits en cours (Golfe, Balkans, Afghanistan, Irak), jugeant la guerre comme « *une aventure sans retour* » et allant même jusqu'à prôner le droit d'ingérence humanitaire.*

Le Pape a joué un rôle non négligeable dans la chute du communisme dans son pays, la Pologne. Il s'est contenté de commenter en ces termes ce tournant historique : « *Le communisme est en un certain sens tombé de lui-même* » (*Entrez dans l'espérance*). Mais il a également dénoncé les dérives du libéralisme et du capitalisme lorsqu'il n'est pas régulé au service de l'homme. L'Église, qui n'a pas de rôle politique à jouer directement, n'a donc pas de troisième voie à proposer. Ainsi l'expliquait-il dans ses encycliques sociales comme *Centesimus annus* : « *L'Église n'a pas de modèle à proposer.* » Son encyclique *Evangelium vitae* illustre la conviction qui l'animait dans son combat pour la culture de la vie. D'où son engagement permanent contre l'avortement et l'euthanasie. Dans cette logique de la défense de la vie, il incitait l'Église à une plus stricte condamnation de la peine de mort.

